ARCHIVES MAIRIE

DÉPARTEMENT
DU GARD
MAIRIE
LE VILLAGE

30440 ST ROMAN
DE CODIERES

TÉL ET FAX :
04 67 81 30 50

Bulletin communal

Année 2012 n°65 février

Editorial



Photo du vallon du Savel prise du col de Pierre Plantée

« Le bien de la fortune est un bien périssable. Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable. »
Racan

Dans ce numéro :

Cpte rendu du conseil du 17/01/2012

Nouvelles de la bibliothèque

Diverses informations

Recensement 2011

Récession, crise, rigueur et austérité sont les grandes tendances de la fin d'année 2011 !

Et si nous ne retenions que les choses positives, on parlerait de

- *l'entrée des Cévennes au patrimoine mondial de l'humanité obtenue grâce à l'agro pastoralisme preuve en est que ce n'est pas seulement la beauté des paysages, mais bien les efforts centenaires des hommes pour aménager cet espace qui ont été reconnus. Un bon point pour le tourisme !*
- *l'abandon de l'exploitation du gaz de schiste;*
- *l'avancement des travaux au sein de notre commune, principalement le chantier de la bergerie.*
- *Et la vie continue !*

Vos articles, vos réflexions seront les bienvenus pour le prochain bulletin et sont à déposer en mairie.

mairiestroman@orange.fr

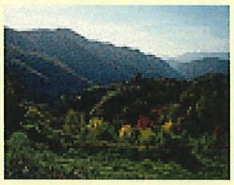
Extrait du compte rendu du conseil municipal du 17 janvier 2012

Conseil présidé par Philippe Pibarot Maire, absent excusé Benoit Boubals

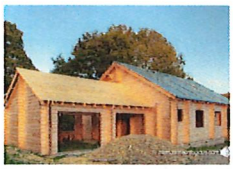


Après lecture et approbation du conseil municipal du 29 novembre 2011, l'ordre du jour est abordé.

Bail à ferme :



La mairie attendait un échange de terrain avec M. Claude Deshons. Le décès brutal de M. et Mme Deshons amène la commune à envisager ce contrat avec les enfants.
Toutefois pour que les agriculteurs de Ferrier puissent exercer leur profession, le maire a signé un bail à ferme (140€)/an, préparé par la chambre d'agriculture.
Corollaire :
Collecter, capter et permettre la mesure des diverses sorties d'eau, afin de maintenir en bon état le droit de trop plein du mas de Ferrier



Eco hameau :



Autorisation dérogatoire :
Il s'agit de mettre en œuvre quelque chose d'exemplaire au point de vu social et sociologique, économique, esthétique et dans le sens du respect de l'environnement.
La DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) nous dit que nous aurions une dérogation dans une zone en fait non constructible ce qui est le cas à proximité de Ferrier dans cette commune.
M. Darbeille, responsable dans ce secteur au conseil général du Gard confirme la possibilité d'exécuter une tranchée par nos soins, règlementairement, incluant câbles électriques, téléphone et conduite d'eau tout en envisageant une subvention.

Eco hameau suite....

Le coût pour la mise en place de ces réseaux secs et humides, les frais de terrassement sont en cours de chiffrage, ce qui pourrait aboutir à la création de 5 ou 6 lots avec parking. L'ensemble ne devrait pas excéder 90.000 à 100 000€.
S'ensuit une discussion dont nous relevons quelques extraits :

un lieu collectif nous parait nécessaire pour concrétiser un minimum de vie en commun qui est l'un des buts d'un éco hameau.

« cet éco hameau serait à partager, avec la mairie, partie prenante, chacun y ayant des billes » souhaite Adrienne

Le conseil général nous informe par ailleurs qu'il parraine deux éco hameaux, l'un à Soudorgues, l'autre à Dommessargues.

« Etre catalyseur de cette création, et en être les acteurs, nous sera moins lourd que d'en passer par un parrainage et nous permettra une mise en chantier plus rapide et moins chère ». dit Philippe.

La spéculation a été aussi un des sujets de discussion, mais le maire note qu'avec un bail de 99 ans, la location serait si faible que l'on ne retrouverait jamais la mise, contrairement à la vente. *« Là sans dépenser un sou au final, on joue notre rôle de service public, et donnons accès à notre commune à des gens qui ont peu d'argent et font ensemble des choses passionnantes »* défend notre maire.

« Si en effet, le système de toilettes sèches et de murs en paille sont les seuls proposés, je n'ai plus à craindre la spéculation » convient Michel.

« Un règlement intérieur de lotissement est valable à vie, il engage à très long terme » précise Jean.

« Tracteur et tronçonneuse de l'exploitation voisine peuvent bien gêner les habitants d'un éco hameau placé là haut. Et le chemin pourrait bien poser des problèmes de voisinage parce qu'il n'est pas conçu pour un trafic dense » ajoute Michel.

« Ce sont eux qui choisiraient de vivre à cet endroit » oppose Luc.

Le Maire conclut une longue et animée discussion en soulignant le fait qu'évidemment de nombreux problèmes sont encore à régler pour instruire ce passionnant dossier.

Atelier bois ou bâtiment de travail collectif

Un ensemble de personnes de la commune ayant hérité de gros matériel de transformation du bois à usage de menuiserie, ont déposé en mairie une demande d'octroi de terrain communal pour y bâtir un atelier. Mais la mairie ne disposant pas d'autres terrains que la bergerie du col vouée à l'espace public, il a été suggéré de proposer comme lieu encore Ferrier, seul en sa propriété. Une discussion animée a suivi, concernant l'accès de billes de bois en camion, la croissance de passage sur le chemin, la ressource en eau, bref aucun consensus ne s'est dégagé.
Le maire continuera à imaginer, avec les demandeurs, une réponse à leur situation. Il fait remarquer que ce projet va dans le sens de la filière bois-énergie qui est un de nos importants prochains chantiers.



Hameau de Bouvet

Le maire soumet au conseil l'aménagement d'un virage dans Bouvet.



Contre l'école, le virage étroit du chemin communal menant à Camplo pose de nombreux problèmes. Michel Sarran cède à la commune une vingtaine de m² que nous allons marquer au sol par un parapet bas. Il aura le double avantage d'éviter le stationnement de véhicule et rendre plus clair la voie disponible pour tourner depuis la RD290.



Concernant les panneaux « attention enfants » et bientôt « attention brebis » la DDTM met en garde devant la multiplication qui rend l'annonce inefficace. La municipalité va décider rapidement d'un moyen de protéger les enfants en danger sur cette route.

Aide au voyage scolaire



Deux aides au voyage scolaire sont accordées d'un montant de 100€ chacune.
Il a été décidé de reconduire automatiquement cette mesure lors des prochaines demandes.

Divers :



- Les platanes, sur la remarque de Sylvie seront élagués sur la place pour ombrager davantage. Des conseils seront demandés à Lucien Dupont.

- A la demande de Luc, le conseil vote pour que le trail se déroule le 21 octobre 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

Nouvelles de la bibliothèque



Pour l'année 2011 qui vient de se terminer, la fréquentation de la bibliothèque ne s'est pas démentie même s'il y a eu un peu moins de lecteurs qu'en 2010 (83 lecteurs contre 99).
En revanche, il y a eu d'avantage de prêts toutes classes d'âge confondues, les adultes étant les plus nombreux (882 prêts en 2011 contre 856).
Le 16 janvier, nous sommes allés à la bibliothèque du Vigan pour renouveler livres et documentaires pour adultes (un peu plus tard pour les jeunes).
Il y a donc de nouveaux livres à votre disposition et maintenant, des DVD : 150 DVD (une centaine pour adultes (docus, fictions etc.... .et pour les jeunes, une cinquantaine de docus animaliers, musicaux etc.....) nous ont été prêtés pour 3 mois par le département (jusqu'à fin mars). A vous de venir choisir.
Conditions d'emprunt des DVD : 5 par famille pour 10 jours.
Nous comptons sur vous pour la maintenance des DVD.
À bientôt.
Pour le collectif des bénévoles.

S. Fénetrier.

Les vœux de la municipalité !

Notre maire optimiste.....pour 2012 !
En présence des conseillers municipaux et des secrétaires de la mairie,
Philippe Pibarot maire de St Roman a présenté ses vœux à la population venue en nombre. Après avoir fait un état des lieux des projets en cours et insisté sur la santé des finances communales, le maire a rappelé que le désir de la municipalité était d'aller de l'avant malgré les vicissitudes des budgets rognés par la crise. Des inquiétudes sur l'avenir à moyen terme, mais 2012 est pour nous plein de promesses : la salle polyvalente dite « de la bergerie » est en cours d'aménagement pour une inauguration l'été prochain. Espace de rencontre et de convivialité pour la population de St Roman, ce lieu pourra accueillir les repas et fêtes divers qui sont le gage de retrouvailles sympathiques pour les habitants particulièrement dispersés de notre commune. Après avoir prôné de lutter contre la morosité ambiante rappelant que l'Etat avait encore le soucis de ses administrés, le maire a tenu à clore ce discours en chanson : un couplet revisité de la Marseillaise pour nous exhorter a aller voter au printemps prochain.
Un apéritif dînatoire a clôturé cette cérémonie.



Un conte traditionnel russe pour animer le goûter de Noël



Avec un peu d'avance afin ne pas interférer dans les vacances scolaires, la municipalité a convié petit et grands à un après-midi récréatif animé par un spectacle de saison, *la petite fille de neige.* Cécile et Lara, de la « compagnie les fées papillon », dans un décor hivernal ont su captiver leur auditoire avec l'histoire d'Anouchka, petite fille de l'hiver et déesse du printemps. Suivirent friandises et tartes aux pommes qui composaient l'essentiel du goûter avant les cadeaux offerts aux enfants et un feu d'artifice tiré à la nuit tombée.

Le Parc National des Cévennes tient son calendrier

L'avant projet de la charte du PNC a été arrêté par le conseil d'administration le 13 octobre 2011 à l'issue d'un processus collectif d'élaboration (à consulter en mairie comme indiqué dans un précédent bulletin communal).
Lors de ce processus, il y a eu, entre autre, une journée d'information dans chaque commune dite « d'adhésion volontaire ». Informations puis discussions et groupes de travail nous ont permis de nous exprimer.
Philippe Pibarot, Adrienne Lautric et Luc Villaret sont allés à tour de rôle à des réunions au siège, à Florac.
Toutes les contributions ont été examinées et le seront encore d'ici la charte définitive du printemps 2012.
Les décisions des conseils municipaux d'adhésion à la charte interviendront au printemps 2013.

Le comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu le samedi 14 janvier 2012.
Le président Philippe Pibarot rend compte des principaux évènements organisés par le comité des fêtes en 2011.
La fête champêtre du 23 juillet 2011, a obtenu un grand succès malgré une température très basse. La plaquette, avec de nombreux annonceurs, la fougasse distribuée dans la commune et même au-delà, et la buvette ont permis de boucler financièrement la fête.
Le trail a une excellente réputation de part la beauté du paysage traversé . Toutefois il y a eu de moins en moins d'inscription que l'année précédente, année de lancement. Il existe plusieurs pistes permettant de développer cette course. L'équipe de bénévoles de St Hippolyte est absolument sympathique, efficace, indispensable au bon déroulement du trail.
Les comptes de l'année ont été présentés faisant apparaître un quasi équilibre.
Nous vous communiquons la composition du nouveau bureau :

Béatrice Sordoillet	Présidente
Béatrice Lefebvre	Trésorière
Nicole Caillat	Trésorière adjointe
Adrienne Lautric	Secrétaire

Appel :
Il est prévu lors de l'inauguration de la bergerie de présenter une exposition de photos anciennes et récentes sur St Roman (paysages, mas, portraits etc....)
Si vous le désirez confiez nous vos photos en les déposant à la mairie à l'attention de M. Duboisberranger.
Vous avez des idées, des souhaits, venez en parler en nous rejoignant à la prochaine réunion qui aura lieu le 18 février 2012 à 18 heures

Nous avons sélectionné pour vous ces livres

Jean Duboisberranger



Résumé :



Abel Besson habite seul dans la forêt d'une étroite vallée cévenole après que tous les mas qui entourent le sien ont été peu à peu désertés. Il vit là presque heureux, ayant pour compagnons les arbres et les animaux. Un jour, il voit un bulldozer tracer une piste sur le versant d'en face avant de repartir. Alors Abel, qui n'avait jamais souffert de la solitude, commence à attendre.

Editions du Taillepage

Recensement 2011 à St Roman de Codières

.

Un peu d'histoire : le département du Gard a été créé par décret du 4 mars 1790. Il comporte alors 8 districts et 57 cantons. Le premier recensement sera réalisé en 1791 et ce dénombrement, reconduit tous les 5 ans à partir de 1821, permettra de connaître plus précisément l'évolution des territoires.

Depuis 2006, la population de notre commune a augmenté de 22 habitants, soit une augmentation de 11 %

	2011	2006	1999
Population	194	171	180
Part des hommes (%)	53,4	53,2	56,7
Part des femmes (%)	47,2	46,8	43,3

La population se répartit par sexes et tranches d'âges comme suit (en nombre) :

Hommes	Classe d'âge	Femmes
10	75 ans et plus	8
18	60 - 74 ans	17
39	40 - 59 ans	31
8	20 - 39 ans	13

La commune enregistre 17 logements de plus qu'en 2006, ce qui représente une augmentation de 10,5 %.

	2011	2006	1999
Ensemble des logements	179	162	118
Résidences principales	86	73	72
Résidences secondaires	93	88	44
Logements vacants	0	1	2

